

DEMANDE DE LECTURE DE RADIOGRAPHIES



Document à remplir et à joindre impérativement lors de l'envoi du dossier.

CHIEN

Nom : _____
Affixe : _____
Sexe : _____ Date de naissance : _____
N° de LOF : _____ N° d'identification : _____

PROPRIETAIRE

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____

J'atteste que mon animal n'a pas déjà fait l'objet d'une demande officielle de lecture d'un cliché de dépistage de la dysplasie de la hanche, et qu'à ma connaissance il n'a subi aucune intervention chirurgicale susceptible de modifier l'aspect radiographique des hanches lors de sa croissance.

J'accepte que ces résultats soient transmis à mon Club de race pour diffusion et utilisation en tant qu'information utile à la sélection.

Signature du propriétaire

VETERINAIRE

Nom : _____ Prénom : _____
N° Ordinal : _____
Adresse : _____

Certifie avoir contrôlé moi-même le numéro d'identification. Conformément à la circulaire FCI N° 81/2007 du 2 juillet 2007, l'examen a été réalisé :

- sous anesthésie myorelaxante - anesthésique utilisé : _____
- sous sédation myorelaxante - sédatif utilisé : _____

Fait à _____

Le _____ Cachet et signature du vétérinaire

Les radios doivent être effectuées **à partir de 18 mois**, doivent être identifiées au sein même de l'émulsion radiographique et doivent comporter : le numéro d'identification du chien, la race, la date de naissance, le nom du vétérinaire ayant pratiqué l'examen, la date de la prise du cliché, la latéralisation gauche, droite.

DOSSIER

Envoyer le dossier au Docteur MIGNOT Gérard : 28 Bis, Avenue André Malraux, 37000 TOURS.

Celui-ci doit comporter :

- 1) La demande de lecture de radio
- 2) Règlement de 25euros pour lecture des hanches
Règlement de 25euros pour lecture des coudes
- 3) Enveloppe **affranchie** à l'adresse du propriétaire pour le retour du résultat et de la radiographie
- 4) Radio

En cas de radio numérique : le vétérinaire qui a pratiqué la radio peut soit l'envoyer directement sur le site myvetsxl.com (NE PAS ENVOYER DE CD), soit procéder à un tirage sur support classique.

Dans tous les cas, le propriétaire doit envoyer le dossier.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

